Document généré le 11 oct. 2024 22:52

Relations

Le microcrédit : outil précieux ou arnaque ?

Lucile Daumas et Louis Favreau

Numéro 773, juillet–août 2014

URI : https://id.erudit.org/iderudit/71993ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)
1929-3097 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Daumas, L. & Favreau, L. (2014). Le microcrédit : outil précieux ou arnaque ? *Relations*, (773), 38–39.

Tous droits réservés © Relations, 2014

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Le microcrédit : outil précieux ou arnaque?

Microcrédit, macro-arnaque.

LUCILE DAUMAS

L'auteure est militante au sein d'ATTAC Maroc

L'énorme médiatisation du microcrédit, qui a culminé avec l'attribution du prix Nobel de la paix à Muhammad Yunus, a présenté ce secteur financier comme un outil de lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Des prêts proposés aux économiquement faibles leur permettraient de monter des microprojets qui les sortiraient de l'indigence. Mais cette image idyllique cache certaines réalités.

Récemment, la Banque mondiale a indiqué que les trois quarts des habitants de la planète vivant avec moins de 2 $ par jour n'ont pas accès aux services bancaires de base. Elle en a donc conclu qu'il était urgent de « bancariser » cette population. Comme si c'était là son seul manque! En quoi une banque va-t-elle lui servir? Sûrement à rien! Mais aux banques? Les pauvres ont certes des revenus insignifiants, mais 2,5 milliards de personnes, cela fait du monde... Les institutions de la microfinance (IMF), spécialisées dans le microcrédit, l'ont bien compris et reconnaissent que bancariser les pauvres est bien un de leurs objectifs. Cela explique la course effrénée de leurs agents de terrain qui prêtent à tout-va, sans vérifier les capacités de remboursement de clients bernés par des promesses mensongères.

MICROCRÉDIT OU PRÊTS USURAIRES?

Loin des « tontines » pratiquées en Afrique et d'autres formes de prêts populaires et autogérés à des taux voisins de zéro, le microcrédit qui prétend s'en inspirer fonctionne avec du capital bon marché revendu à prix fort. Cela est généralement justifié par des frais de gestion proportionnellement plus importants lorsque les prêts sont petits. Certes, mais c'est oublier que les fonds des IMF proviennent de subventions, de dons et de prêts à taux réduits et que plus les clients sont nombreux, plus les subventions sont importantes (les IMF se livrant à une concurrence impitoyable pour se partager le gâteau). Pour les emprunteurs, les taux d'intérêt sont presque toujours à deux chiffres, pouvant atteindre parfois 50 %, voire plus. Sans parler des pénalités appliquées dès le moindre retard de paiement. Les sommes remboursées peuvent alors dépasser les 300 %, voire 400 % de la somme empruntée!

Les pauvres paient donc leur argent bien plus cher que les riches. Pourtant, ils remboursent bien, selon des conditions particulièrement rigides, la première échéance intervenant bien souvent dès le mois suivant le prêt. Quel projet économique peut générer si vite de tels bénéfices et couvrir de tels taux d'intérêt? Conscientes de cette impasse, de nombreuses IMF dans le monde (j'ai pu le constater au Maroc et en Bolivie, et une abondante littérature l'atteste dans d'autres pays) recourent à des pratiques éhontées pour assurer leurs recouvrements : harcèlement, menaces, saisies, violence. Aucun échelonnement n'est accordé, aucun argument n'est recevable, aucun recours n'est possible. Aussi les suicides sont-ils fréquents, tout comme les abandons de famille, la prostitution ou le retrait des enfants de l'école pour qu'ils contribuent aussi au remboursement de la dette. C'est à ce prix que certaines IMF s'enorgueillissent de taux de recouvrement de 90 %, voire de 99 %, des taux jamais atteints par les banques ordinaires!

Par ailleurs, comment des sommes aussi dérisoires (de 1000 $ à 5000 $ en moyenne, parfois moins) permettraient-elles aux familles de sortir de la pauvreté? Comment une micro-entreprise, située dans une zone d'exclusion où le pouvoir d'achat des citoyens est dérisoire, pourrait-elle être rentable? Tout juste permettrait-elle de survivre si les taux d'intérêt et la spirale du surendettement (un crédit servant à rembourser le précédent) ne venaient pas engloutir le maigre bénéfice tiré de l'activité créée – quand il y en a une, car le microcrédit se transforme souvent en crédit à la consommation vite épuisé. Comment blâmer quelqu'un de penser à son repas du jour avant d'envisager celui du lendemain?

LA PAUVRETÉ : UN PROBLÈME PUBLIC

La pauvreté n'est pas seulement monétaire, elle englobe tous les aspects des besoins fondamentaux, ne se réduisant pas à la seule nourriture. Ce ne sont pas quelques centaines de dollars qui régleront le problème, mais des politiques économiques et sociales donnant accès à l'emploi et à des services publics qui répondent aux besoins des citoyens, services par ailleurs menacés un peu partout par des politiques libérales tous azimuts.

Les associations de microcrédit tendent à devenir des banques et les banques s'intéressent de plus en plus au microcrédit, car il est rentable et permet à la finance d'aspirer l'argent des pauvres. Non, le microcrédit n'est décidément pas un outil de lutte contre la pauvreté. ●

Le microcrédit a connu une expansion fulgurante dans le monde au cours des dernières décennies, s'imposant aux yeux de certains comme une solution miracle à la pauvreté. Cet engouement masque toutefois d'importantes dérives et le fait qu'il existe une variété de modèles de microcrédit. Nos auteurs invités font le point sur la question.

Microcrédit et microfinance ne sont pas une arnaque. Ça change le monde!

LOUIS FAVREAU

Lorsqu'on parle de microcrédit, il faut d'abord départager certaines choses, notamment la provenance des fonds qui sont prêtés. Il y a en effet une différence entre les organismes de microcrédit et les institutions de microfinance (IMF) qui prêtent de l'argent venant de banques privées ou d'institutions financières internationales, et ceux qui misent sur une épargne locale qui est ensuite réinvestie dans la collectivité par le biais, entre autres, de micro-prêts.

Cette microfinance solidaire, issue de la mouvance coopérative, est intéressante et questionne la place du privé dans ce secteur et ses taux d'intérêt usuraires. Elle se définit comme une alternative. Au Québec, Développement solidaire international (DSI) et la Caisse d'économie solidaire, deux organisations liées au syndicalisme (la Centrale des syndicats nationaux), sont dans cette mouvance. Bref, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain.

CONTRER LA DÉPENDANCE DES COMMUNAUTÉS

La microfinance solidaire est un outil d'épargne pour le développement. Dans un contexte où les collectivités locales craignent de plus en plus de perdre leur souveraineté sur l'économie de leur territoire en raison de la menace que les multinationales font peser sur elles, l'idée de renforcer une économie de proximité – ancrée dans les territoires, axée sur les besoins et disposant de règles prudentielles – est perçue comme un espoir, notamment parce que cette économie est plus faiblement exposée à la concurrence mondiale.

Au Sud, cette pratique existait depuis longtemps, mais c'est à la fin des années 1990 que le succès du microcrédit a ouvert la porte au développement de la microfinance coopérative, laquelle englobe aujourd'hui toute une gamme de services financiers à destination des collectivités concernées: épargne, crédit, assurances, systèmes de prêts rotatifs[1], fonds d'investissement dédiés aux PME locales, etc. Le besoin lié à cette dynamique: le fait que la majorité des populations concernées manque de patrimoine, de revenus fixes et de relations pour obtenir du crédit. Elles ont néanmoins un droit strict d'accès à des services financiers de proximité. Au Québec, les caisses Desjardins ne sont-elles pas nées de ce besoin-là?

AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Comment la microfinance solidaire fonctionne-t-elle concrètement? Un exemple probant: au Sénégal, des familles paysannes obtiennent un prêt auprès de la Caisse rurale de leur organisation, un regroupement paysan (5000 membres exploitant 2050 terres agricoles). Cette caisse a d'abord été mise sur pied en collaboration avec une ONG française, puis a développé un système de prêts rotatifs adossé à un programme de formation (avec un organisme du Québec) qui débouche en fin de parcours sur un prêt. Ce prêt permet aux paysans emprunteurs de se consacrer à temps plein au travail de leur terre ou de démarrer des élevages. L'expérience démontre que le taux de remboursement est généralement très élevé. Plusieurs initiatives du même genre ont essaimé dans le monde. Certaines des plus engagées dans cette dynamique se sont même donné un dispositif qui les met en réseau, la International Association of Investors in the Social Economy, qui regroupe une cinquantaine d'organisations de finance solidaire présentes dans une trentaine de pays d'Europe, d'Amérique latine et d'Afrique.

Historiquement, cette microfinance est un des rares outils de développement qui ait été conçu en grande partie dans des pays du Sud. Elle s'est consolidée en lien avec d'autres actions de solidarité internationale, souvent à l'initiative d'ONG, de coopératives ou de syndicats agricoles. Le paysage de la microfinance demeure très varié. Mais plusieurs de ces initiatives, en grandissant, sont devenues de véritables institutions financières locales contrôlées par leurs membres. Aujourd'hui, il n'est pas rare de trouver des IMF financées à hauteur de 75% par du financement local et à 25% seulement par des fonds d'investissement coopératifs ou mixtes (dont le capital provient d'agences de développement international ou de fondations).

La microfinance amène ainsi avec elle un changement du paradigme de la coopération, qui vise à la fonder non pas sur une logique de don, mais aussi sur l'épargne collective et individuelle des uns et des autres pour faire du développement dans des collectivités qui veulent sortir de la seule économie de subsistance. ●

L'auteur, sociologue, est président du Fonds Solidarité Sud

1. Le prêt rotatif est un financement autorisé par une ONG et/ou par une caisse d'épargne et de crédit sous gestion d'organisations locales. Ce prêt permet à une famille ou à un groupe de financer son développement en investissant dans un projet d'entreprise. Le remboursement sert à aider de nouveaux projets.